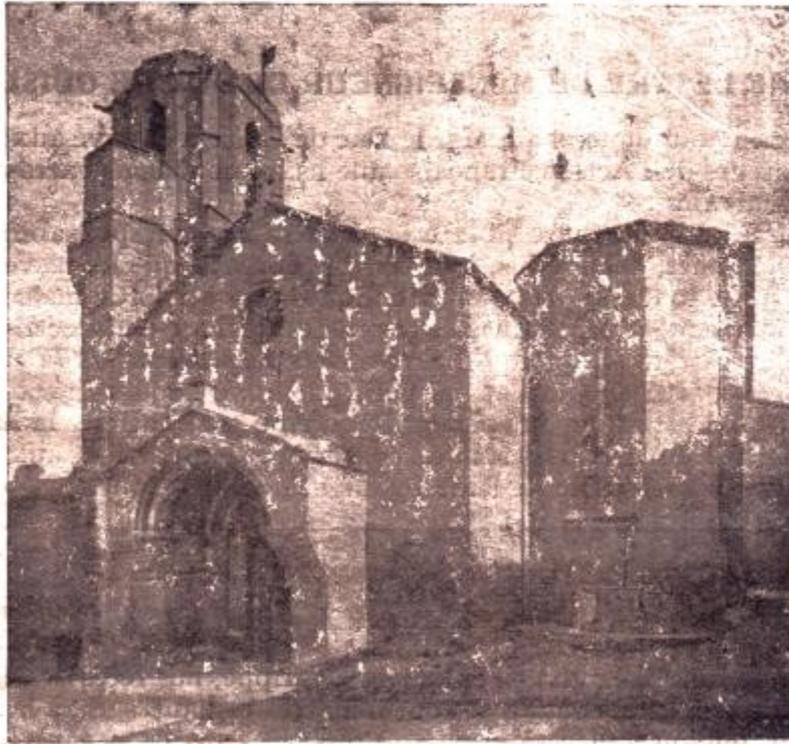


FEVRIER 1927



ECHO
DE
Barbentane-en-Provence

REVUE MENSUELLE DU FOYER CHRÉTIEN

Publiée avec l'autorisation de l'Ordinaire

Prix de l'abonnement : 5 francs

Imprimerie *BONNE PRESSE DU MIDI* — Vaison (Vse)

Echo de Barbentane-en-Provence

UNE LETTRE DE MONSIEUR LE DUC DE GUISE

A l'occasion du nouvel an, Mgr le Duc de Guise a envoyé aux Comités Directeurs de l'Action Française une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« L'A. F. agit en toute liberté et sous sa seule responsabilité. Je prends bien part, néanmoins, à la terrible épreuve qu'elle traverse en ce moment et dont tant de bons catholiques sont attristés, mais j'ai foi dans un apaisement prochain. Les royalistes fidèles à leur doctrine traditionnelle, resteroat, quoiqu'il arrive, *très respectueux de la religion et de l'Eglise*, tout en gardant, en politique, d'où dépend la vie même de la nation, la légitime indépendance qu'en cette matière la Monarchie Française eut toujours soin de conserver. Il appartient aux Français d'assurer la sécurité de leurs foyers et de leurs frontières. »

NOËL

Malgré le froid très vif et l'épidémie de grippe, nos fêtes de Noël ne laissèrent pas d'être, comme de coutume, très brillantes. Si, à la Messe de Minuit, quelques places des chaises réservées aux dames furent laissées vides, l'affluence des hommes et des jeunes gens fut absolument remarquable. On inaugura la nouvelle installation électrique d'un goût, à la fois si discret et si heureux. Sous la direction de « deux maîtres de la baguette et du clavier » comme les a si justement qualifié un de nos derniers prédicateurs, la Chorale exécuta avec nuances et justesse, la gracieuse Messe en Noels de Simon qu'elle devait donner également à la Grand'Messe du jour.

La Cérémonie la plus touchante et la plus charmante de ces fêtes de Noël est bien celle de « l'Offrande » traditionnelle. Elle eut lieu à minuit et à 10 h. $\frac{1}{2}$. Le Prêtre vient d'offrir le pain et le vin qui bientôt vont se changer au Corps et au Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il se dirige alors vers la Crèche et ramène dans ses bras, l'Enfant Jésus, à l'Autel. Une longue procession d'hommes et de jeunes gens se forme et, deux par deux, la « chandlette » à la main, ils viennent, en un geste vraiment émouvant, baiser les pieds de l'Enfant Jésus que leur présente le Prêtre. La procession se termine par le groupe des bergers qui, en souvenir du premier don reçu par Jésus à la grotte de Bethléem, viennent offrir, dans une charrette traînée par une brebis et ornée de lumières et de buis, deux agneaux nouveaux-nés. La cérémonie est d'un charme et d'un pittoresque inoubliable et nous félicitons bien volontiers les pieux de Saint Jean qui en sont les organisateurs. Nous demanderons, l'an prochain avec instance, à tous les hommes, même à

ceux qui sont placés à la tribune, de bien vouloir participer à la cérémonie.

A la Messe de l'aurore et à la Messe de 7 h. $\frac{1}{2}$, nos choristes chantèrent un choix de Noels dont il convient de les féliciter.

Aux Vêpres, M. le Vicaire donna le sermon et commentant le « Pax omnibus bonæ voluntatis » il nous parla de la Paix, l'un des fruits de la naissance de Jésus ici-bas.

La Paix, nous l'aurons demandée pendant le mois de janvier, à l'Enfant de la Crèche ; aucune prière n'est plus de circonstance, il faut la continuer.

LA JOURNÉE AU BÉNÉFICE DE NOS ÉCOLES LIBRES

De par le fait de lois monstrueuses et qui font d'eux des citoyens de seconde zone, il est entendu qu'en République, les catholiques doivent payer deux fois pour assurer l'instruction de leurs enfants. Ils sont obligés de payer une première fois (impôts) pour assurer le fonctionnement d'écoles officielles et laïques que leur conscience réprouve ; ils payent une deuxième fois pour entretenir, de leurs propres deniers, des établissements où ils savent que leurs enfants recevront une éducation et une formation morale telles que leurs sentiments de chrétien leur fait un devoir d'exiger. L'injustice est criante ; espérons que nous n'aurons pas longtemps encore à la subir.

Pour venir au secours de nos Ecoles Libres, dont le budget devient de plus en plus onéreux, une « journée » a été organisée le 9 janvier, fête de l'Épiphanie. M. l'abbé Chavanet, Missionnaire Apostolique, dont on connaît le dévouement et le beau talent oratoire, fut l'avocat de nos Ecoles. Après l'allocution qu'il donna à toutes les Messes du matin, il passa lui-même le plateau dans les rangs des fidèles, assez clairsemés, à vrai dire, aux deux premières messes. On se montra généreux puisque les diverses quêtes de la journée ont donné le total de 1430 francs, compte tenu de la quête qui eut lieu, l'après-midi à la représentation.

On nous permettra d'adresser, encore à nos cultivateurs une petite requête qui a bien son importance. Ne serait-il pas possible d'envoyer à nos écoles, plus largement, quelques uns de ces légumes qu'au cours de l'année, on récolte en si grande abondance. Ce don n'appauvrirait personne, et, par ces temps de vie chère, rendrait grandement service à ses destinataires.

Ajoutons qu'à l'occasion du Baptême de sa petite fille, Monsieur Lautier, Maire, a remis pour nos Ecoles la somme de 50 francs.

« L'Harmonie Gauloise » fêtant la Sainte Cécile, a fait parvenir à M. le Trésorier, 27 francs dans le même but.

A tous, merci !

REPRÉSENTATIONS

Le groupe artistique du *Cercle Saint Jean-Baptiste* a donné, pour les fêtes de Noël, deux représentations de la Pastorale qui ont obtenu un très vif succès. « *Ro* » l'amusante pastorale du chanoine Bernard était accompagnée au Programme, de « *la joyeuse farce des Encore* » d'Henri Ghéon et de « *Loriot* » qui obtinrent un véritable succès de fou-rire. On a beaucoup apprécié le naturel et l'aisance avec lesquels tous les rôles étaient tenus.

A l'occasion de la « journée » des Ecoles Libres, le *Patronage de Filles* a joué un beau drame patriotique « *Pour la France* » ainsi que deux comédies, dont la seconde surtout « *Ma cousine a un faux-nez* » a beaucoup amusé l'auditoire. Au cours de la représentation, l'abbé Chavaret prit la parole et fit la quête au profit des Ecoles ; cette collecte rapporta la somme de 300 francs.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui en se procurant une distraction aussi agréable que saine soutiennent des œuvres qui n'ont d'autre but que la préservation de notre jeunesse.

AU CERCLE SAINT JEAN-BAPTISTE

I. *Au « Journal Officiel*. La déclaration d'Association de notre Société a paru au « *Journal Officiel* » du 18 Décembre dernier. Cette déclaration doit nous faire bénéficier des avantages prévus par la Loi de 1901.

II. *Sport*. Notre section sportive se comporte aussi bien que la section artistique, dont nous avons signalé, d'autre part, le succès.

Le 2 janvier, match nul avec le « *Sporting-Club Arlésien* ».

Le 9, très joli succès, à Arles, au Stade « *Etienne Mailhan* ». Nos jaunes et noirs battaient l'équipe 3 du renommé « *Athlétic-Club Arlésien* », l'une des meilleures sociétés de Sport de Provence.

À l'heure où nous écrivons, des rencontres avec Tarascon, Sorgues, le Sporting et l'Athlétic sont encore prévues. Nous souhaitons bonne chance à notre vaillante équipe.

III. *Cercle d'Etudes*. Interrompues en décembre en raison des répétitions de la Pastorale, nos séances ont recommencé en janvier. On a parlé entre autres choses, de *la Franc-Maçonnerie*, d'après les documents les plus récents et les plus sûrs.

MIETTES DE VÉRITÉ

Pour assister à la Messe, il faut au moins arriver avant l'Offertoire, c'est-à-dire avant que le calice ne soit découvert et ne pas partir avant

la Communion du Prêtre. Il est entendu que la plus haute convenance exige, à moins de raisons sérieuses, que l'on soit là dès le début de la Messe et que l'on ne quitte l'église que lorsque le Prêtre lui-même a quitté l'Autel,

* * *

N'assistent donc pas à la Messe, certains jeunes gens qui, après être entrés quelques minutes dans l'église, en sortent pour causer entre eux sous le porche. Cette attitude est scandaleuse et doit cesser.

* * *

Le chant est une prière. Il est dans l'esprit et dans le désir de l'Eglise que le *plus grand nombre de fidèles possible* s'associent à cette prière en chantant. Le refrain de certains cantiques, tels que ceux des processions du Saint Sacrement, sont connus : *ils doivent être repris en chœur par tous*. Qu'on ne nous oblige pas à le répéter chaque fois.

* * *

Il n'est pas d'erreur, si minime soit-elle, qui ne doive être redresser, quand l'occasion s'en présente. Certaines personnes s'imaginent que *les quêtes* faites par le prêtre à l'église restent acquises au Clergé. Il n'en est absolument rien. Ces quêtes sont destinées, *dans leur totalité*, aux besoins généraux de l'église (organiste, sacristain, frais d'éclairage, de balayage, d'entretien, etc.). Il n'en revient pas un centime au Clergé ; lorsque vous donnez à la quête, c'est donc *à votre église* que vous donnez.

DENIER DU CULTE

Les personnes, qui pour une raison ou pour une autre, n'auraient pas été touchées, par la visite annuelle du denier du Culte, sont priées de remettre leur offrande au plus tôt soit chez M. le Curé, soit chez M. le Vicaire afin que les listes de noms qui doivent paraître dans l'« Echo » soient définitivement établies.

SOUSCRIPTION pour les VITRAUX du 11 Décembre au 11 janvier

M. le Comte d'Andigné : 2e versement 200 fr. ; Mme Poudevigne née Constant (Tezier) 10 fr. ; M. A. : 2e versement 5 fr. ; M. Henri Moucadeau 25 fr. ; M. Denicolaï (2e versement) 20 fr. ; M. Boué (2e versement) 10 fr. ; M. Henri Reboul 50 fr. ; Mme J. R. 20 fr. ; Mme Michel (cours)

20 fr. ; Mme M. M. 20 fr. ; Quête de Mlle Louise Bertaud 100 fr. ; Mlle Pauline Bonnet pour le vitrail des Fonts-Baptismaux 500 fr. ; Les 4 Prieures de Sainte Marguerite, pour leur vitrail 425 fr. — 1405 fr.

En caisse du mois précédent 1903 1405 = 3.308fr. .

☞ *Donné à M. Bedoiseau* : 2.300 fr. pour le vitrail du Sacré-Cœur ; 425 fr pour le vitrail des Fonts-baptismaux ; 425 fr. pour le vitrail de Sainte Marguerite 3.150 fr.

Donné à M. Bourguet, maçon, pour poser le vitrail de Sainte Thérèse 220 fr. ; pour le vitrail de Sainte Philomène 240 fr. 460 fr.

3.150 fr. à M. Bedoiseau ; 460 fr. à M. Bourguet = 3.610 fr., d'où un déficit de 302 fr.

ÉPHEMERIDES — FÉVRIER 1927

Mercredi 2. — Le Purification, double de 2^e cl. A 7 h. ½, Messe de communion avec chant des choristes. A 10 h., Grand'messe précédée de la bénédiction des cierges et de la procession. A 2 h. ½, Vêpres, chapellet, salut et bénédiction. †

☞ *Vendredi 4.* — 1^{er} Vendredi du mois, consacré au S. C. de Jésus. A 7 h., Messe de l'apostolat de la Prière, avec chant, communion et instruction. A 7 h., Complies. Exercice de l'adoration, salut et bénédiction. †

☞ *Samedi 5.* — 1^{er} Samedi du mois, consacré à réparer les outrages contre la T. S. Vierge. A 7 h., Messe de communion à l'autel de la T. S. Vierge. A 7 h., Complies, salut et bénédiction.

Mardi 8. — A 7 h. du soir, Triduum préparatoire à la fête de N.-D. de Lourdes, ainsi que mercredi et jeudi.

☞ *Vendredi 11.* — Fête de l'Apparition de N.-D. de Lourdes. A 7 h., Messe de communion avec chant des choristes. A 7 h. du soir, clôture du Triduum. Complies, sermon, salut et bénédiction.

Dimanche 13. — La Septuagésime. Offices comme le dimanche ordinaire.

Dimanche 20. — La Séxagésime. Journée eucharistique, à cause du 3^e dimanche du mois. A 7 h. ½, Messe de communion avec cantiques par les Jeunes filles du Patronage. A 9 h., 2^e Messe. A 10 h. ½, Messe avec cantiques. Exposition du T. S. Sacrement. A 3 h., Vêpres. Exercice de l'adoration. Procession. Salut et bénédiction.

Dimanche 27. — La Quinquagésime. Adoration des 40 heures. A 7 h. ½, Messe de communion avec chant des choristes. Exposition du T. S. Sacrement. A 9 h., 2^e Messe. A 10 h. ½, Grand'Messe. A 3 h., Vêpres. Exercice de l'adoration. Salut et bénédiction.

EXTRAIT DES REGISTRES DE CATHOLICITÉ

MOIS DE DÉCEMBRE

Ont été faits enfants de Dieu par le Saint Baptême :

4 — Bertrand Louis Paul Jean. P. : Jacques Joubert ; M. : Honorine Bertaud née Ponchon.

15. — Schiavini Bruno. P. : Armand Massarini ; M. : Maria Simonetti.
20. — Lautier M. Thérèse. P. : Pierre Lautier ; M. : M. Louise Poughon.
21. — Moucadeau Fernand. P. : François Moucadeau ; M. : Louise Bonnet.
22. — Mus Denis Joseph Jean. P. : Joseph Theleue ; M. : Jeanne Mus née Deleuze.
26. — Gardès Cyprien Fernand. P. : Cyprien Soleilhac ; M. : Jeanne Fontaine née Joubert.
26. — Notardonato Rina. P. : Antoine Andréa ; M. : Domenica Diorio.

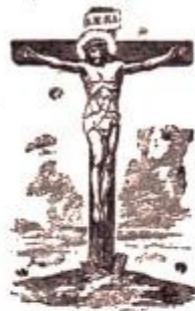
* * *

Ont été honorés de la Sépulture religieuse :

29. — Madeleine Arnaud veuve Henri Arnaud, 85 ans.
30. — Jean-Baptiste Sérignau époux Louise Gaffet, 75 ans.

* * *

Pendant l'année 1926, il y a eu 56 Baptêmes ; 57 sépultures ; 10 mariages.



EDUCATION NATIONALE

Eh bien, c'est du propre !...

— Quoi donc, fit Prosper toujours attentif aux monologues de Georges.

— Ca. Tiens, lis toi-même. — Et Prosper vit, sur la *Matin*, cet entrefilet suggestif : « Connaissez-vous le *Khouliganstvo* ? Ne cherchez point. Ce n'est pas une danse nouvelle. C'est une maladie, toute morale, d'ailleurs. — Ceux qui en sont atteints tiennent le juste milieu entre la brute immonde, l'apache exaspéré et le voyou intégral, au demeurant les meilleurs fils de la révolution russe, qui s'étonne elle-même d'avoir pu enfanter de pareils monstres. Les faits signalés par la *Pravda* et le *Troud*, deux organes soviétiques, dépassent toute imagination... Imaginez les plus sales orgies, les débauches les plus crapuleuses... (ce qu'il y a) de plus abject et vous serez encore au-dessous de la réalité... Dans la seule province ouvrière d'Iaroslav, on signale pour l'exercice 1925-1926 : 14.466 cas connus, sans compter les autres ».

Assez, arrêta Georges, le reste est trop mauvais à lire... Te voilà édifié sur les résultats de l'*Education Nationale*. — En effet. Heureusement que nous sommes loin ! — Hélas ! — Que veux-tu dire ? — Que nous sommes menacés du même fléau. — Comment donc ? — Les Loges cherchent à acclimater chez nous, comme en Russie, l'*Ecole Unique* : au point de vue intellectuel : c'est le nivellement par en bas ; — ceci ne leur suffira pas. Elles veulent en outre, le mot a été prononcé à la chambre : l'*Education Nationale*. **Les résultats seront identiques à ceux de la Russie.** — Pourtant, en France ? — En France, mon cher, l'enfant est pétri de la même boue humaine qu'en Russie... Une foi religieuse, la pensée de Dieu toujours présent, l'aide de la prière, des sacrements, les bons conseils, les encouragements, les bons exemples peuvent en faire cet être charmant que tout le monde admire. Supprime tout cela ; l'*animal* aura vite fait de reparaître en lui avec son égoïsme, sa dissimulation, ses ruses, sa soif du plaisir. — Est-ce possible ? — C'est déjà commencé. Si tu avais surpris les aveux de certains lycéens ou élèves d'écoles professionnelles... si tu pouvais voir l'amoralité de certains pauvres enfants de campagne qui ne rougissent même pas de montrer des figures non lavées depuis plusieurs jours ; — si tu avais entendu certaines conversations d'apprentis... — Rappelle-toi la chambrée, à la caserne. Au fond, c'est là qu'on veut en arriver. L'Etat trouve que, 20 ans, c'est trop tard pour s'emparer des Français. *Il veut les prendre dès la sortie du berceau.* Des parents, on ne s'inquiétera plus. Ecole maternelle sans Dieu, école primaire sans Dieu, école supérieure sans Dieu, deviendront les **Casernes** où seront obligés d'entrer, pêle-mêle, tous les petits Français, avec toutes les petites Françaises... et alors, on pourra de nous, écrire ce que le *Matin* raconte de la Russie, à moins que tout de suite, les parents ne se groupent en **Associations de Chefs de famille**, obtiennent coûte que coûte, **la liberté d'enseignement pour les Religieux**, la **Répartition Proportionnelle scolaire** et ne disent carrément à l'Etat Halte-là, nos enfants sont à nous : défense absolue d'y toucher.

François REGIS.

Il y a dans les hautes montagnes des refuges... pour abriter les voyageurs pendant les tempêtes de neige ; peupler son cœur de goûts élevés et purs c'est se bâtir à soi-même des refuges. — Ernest LEGOUVE.

LA CHERPO (Conte istouri)

Lou Maire de vous dirai pas d'ounte, avié un porc. Oh ! vès, un bèu porc, un porc gras à lard, que soun vèntre toucavo lou sòu ! basto, lèst à sauna.

Fauguè dounc lou vèndre.

Un croumpaire se presentè, e fan pachò au pres de 21 sòu lou kilo (Vesès qu'ei pas'n conte d'aquest an !) Peson l'animau — 143 kilo 1/2 — se mounto à tant. Acò va bèu.

N'ai qu'uno paraulo, dis lou pourcatié, ie poudès coumta : vendrai querre lou porc un d'aquèsti jour.

— Quand voudras, respond lou Maire, acò te regardo.

Uno semana se passo...

— Bon-jour, Moussu lou Maire ! E bèu ! veniéu prendre aquelo bèstio.

— O, o, vène.

E coume vai, lou marchand, estaca lou porc pèr, flin ! flan ! à pichot cop de bleto, lou coucha pièi davans éu :

— Ho ! la ! fai lou magistrat, te creigues pas de parti coume acò : refaguen un pau noste comte.

Dins vue-jour, lou galavard m'a bèu avala, en rassé, tartife e lou rèsto, pèr, meten lou mens..... 10 fr.

Mié-kilo que déu pesa de mai 11 sòu

Estènt que vuei, au marcat, an bèu vougu li porc, 22 sòu ço que fai d'aumentacioun..... 7 fr. 3 sòu

Toutau..... 17 fr. 14 sòu que fau de mai apoundre au comte

— Tòu ! tòu ! rebèco lou pourcatié, n'avèn pas parla de l'aument. Que venès aqui me counta ? Que venès aro dounc tant espelugueja ? Coume sian toumba d'acord, d'acord resten, em'acò pas mai.

E coume noste ome anavo tourna-mai aganta lou porc, tourna-mai lou Maire se i'oupauso e contro-isto, tèsto-aqui.

- E lou menarai !
- E lou menaras pas !
- E lou trinassarai !
- E lou trinassaras pas !

E patin e coufin.

Basto, après bèu de grossi resoun gastado de part e d'autro, se vèsent lou Maire à mand de cala davans lou gaiard pourcatié, ie vèn sus-lou-cop uno idèio dóu tron de l'èr :

Ço qu'es pamens la presènci d'esprit dins la malemparado ! Ço qu'es d'avé, quand fau, un pau d'acò, ço es d'engèni, darriero e sublimo resourço dis ome subre-valènt ! — Se derrabo la cherpo, la passo autour

d'ou porc, e : — Que lou toques aro ! dis au marchand d'un toun plen d'asseguranço e d'autourita...

E lou marchand estabousi, coume a foundra, noun sachènt plus que dire ni que faire, nè, tèsto souto, s'entourno à soun oustau.

Qu'arribè pièi ? Me l'an pas dit.

Lou CASCARELET 79.

DANS CE MOIS DE FEVRIER

(Dates à remarquer)

— 2 Février, mercredi : Fête de la **Purification de la Sainte Vierge**. Cette fête porte trois noms différents. On l'appelle :

1^o) La **Purification** parce que ce jour-là, 40 jours après la naissance de l'Enfant Jésus, la sainte Vierge monta au Temple de Jérusalem pour obéir à la Loi de Moïse. Cette loi ordonnait à toute mère juive de venir *se purifier* par une visite au Temple. Marie fit preuve d'une grande humilité en se soumettant à la loi commune qui évidemment n'avait pas été faite pour elle.

2^o) On l'appelle aussi : la Fête de la **Présentation de Notre-Seigneur**, car Marie y présenta son Divin Agneau qui devait un jour être sacrifié pour les péchés du monde sur l'arbre de la Croix.

3^o) On l'appelle enfin : **La Chandeleur**, car l'Eglise fait ce jour-là une procession avec des *cierges bénits* pour marquer que Jésus devait être **la lumière du monde**.

— 13 Février : Dimanche de la **Septuagésime**. A partir de ce jour l'Eglise supprime l'**Alleluia** en signe de tristesse parce que le temps du carême et de la Passion approche.

C'est pour le même motif que le prêtre revêt pour la Messe et pour les Vêpres des ornements *violet*s. Dans la liturgie catholique le violet (couleur sombre et triste) est réservé pour les époques de demi-deuil et de pénitence.

— 24 Février, Jeudi : Fête de **Saint Mathias**, apôtre. C'est lui qui remplaça le traître Judas.

SAINT-POLYEUCTE, MARTYR ARMENIEN

(Fête le 13 Février)

—:—

Ayant déclaré publiquement qu'il était chrétien et brisé les idoles des faux dieux, il fut condamné à mort. Il fit devant le président une magnifique déclaration de sa foi et n'eut pas de peine à montrer que les divinités païennes étaient la personnification de tous les vices. Le juge furieux le condamna à avoir la tête coupée.

Notre grand poète national, Pierre Corneille, dont on voit la statue à Avignon devant le théâtre, a traité ce sujet dans une tragédie en 5 actes, qui est peut-être son chef-d'œuvre et le chef-d'œuvre de l'art dramatique français. Tous ceux qui ont quelques notions de littérature connaissent cette belle tragédie.

En voici un des principaux passages. Polyeucte y fait sa courageuse profession de foi devant le président Félix :

Polyeucte

Je n'adore qu'un Dieu, maître de l'univers,
Sous qui tremblent le ciel, la terre et les enfers ;
Un Dieu, qui nous aimant d'une amour infinie,
Voulut mourir pour nous avec ignominie,
Et qui, par un effort de cet excès d'amour,
Veut pour nous en victime être offert chaque jour.
Mais j'ai tort d'en parler à qui ne peut m'entendre.
Voyez l'aveugle erreur que vous osez défendre :
Des crimes les plus noirs vous souillez tous vos dieux ;
Vous n'en punissez point qui n'ait son maître aux Cieux ;
La prostitution, l'adultère, l'inceste,
Le vol, l'assassinat, et tout ce qu'on déteste,
C'est l'exemple qu'à suivre offrent vos immortels.
J'ai profané leurs temples et brisé leurs autels ;
Je le ferais encor, si j'avais à le faire,
Même aux yeux de Félix, même aux yeux de Sévère,
Même aux yeux du Sénat, aux yeux de l'empereur.

Félix

Enfin ma bonté cède à ma juste fureur :
Adore-le, ou meurs.

Polyeucte

Je suis chrétien.

Félix

Impie !
Adore-les, te dis-je ; ou renonce à la vie.

Polyeucte

Je suis chrétien.

Félix

Tu l'es? O cœur trop obstiné,
Soldats, exécutez l'ordre que j'ai donné.

Pauline (*femme de Polyeucte*)

Où le conduisez-vous?

Félix

A la mort.

Polyeucte

A la gloire !

Chère Pauline, adieu ; conservez ma mémoire.

(Acte V, Scène III).

L'ANGE GARDIEN

Tout mortel a le sien : cet ange protecteur,
Cet invisible ami, veille autour de son cœur,
L'inspire, le conduit, le relève s'il tombe,
Et, portant dans les cieux son âme entre ses mains,
La présente tremblante au Juge des humains.
C'est ainsi qu'entre l'homme et Jehovah lui-même,
Entre le pur néant et le grandeur suprême,
D'êtres inaperçus une chaîne sans fin
Réunit l'homme à l'ange et l'ange au séraphin ;
C'est ainsi que, peuplant l'étendue infinie,
Dieu répandit partout l'esprit, l'âme et la vie.

LAMARTINE.

JUSTICE TURQUE

Un couvreur turc, étant à l'ouvrage sur le toit d'une maison, tomba dans la rue sur un riche vieillard, qu'il tua sans se faire grand mal à lui-même. Le fils du défunt le fit arrêter et conduire devant le cadi, auprès duquel il employa toute son influence pour faire condamner le pauvre homme, bien que l'innocence de ce dernier fut clairement établie ; rien ne pouvait le satisfaire, sinon la loi du talion.

Le cadi condamna le couvreur à se mettre exactement à la même place où se trouvait le vieillard au moment de l'accident.

— Maintenant, dit-il au fils, allez sur le toit de la maison, tombez sur le couvreur et tuez-le.

JESUS ET LE DOUANIER

I. — TEXTE DE L'ÉVANGILE

Jésus étant entré dans Jéricho, traversait la ville. Et voilà qu'un homme appelé Zachée, — c'était un chef de publicains et il était riche, — cherchait à voir qui était Jésus, et il ne le pouvait à cause de la foule, car il était de petite taille.

Courant donc en avant, il monta sur un sycomore pour le voir, parce qu'il devait passer là. Arrivé à cet endroit, Jésus leva les yeux, et l'ayant vu, il lui dit : « Zachée, descends vite, car il faut que je loge aujourd'hui dans ta maison ». Zachée se hâta de descendre et le reçut avec joie.

Voyant cela, ils murmuraient tous en disant : « Il est allé loger chez un pécheur. » Mais Zachée se présentant devant le Seigneur, lui dit : « Voici, Seigneur, que je donne aux pauvres la moitié de mes biens, et si j'ai fait tort de quelque chose à quelqu'un, je lui rends le quadruple. »

Jésus lui dit : « Le salut est venu aujourd'hui pour cette maison, parce que celui-ci est aussi un fils d'Abraham.

Car le fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. »

II. EXPLICATIONS

1. — *Qu'était-ce que Zachée ?*

— C'était un chef de Publicains. On appelait publicains, au temps de N. Seigneur, tous les agents du fisc, collecteurs d'impôts, douaniers, chargés de recueillir, pour le compte des Romains, les divers tributs.

Chez les Juifs, les Publicains étaient détestés à cause de leur fonction et de leurs tracasseries ; on les regardait comme des voleurs et des païens.

L'Évangile nous dit que Zachée était riche et l'on peut supposer qu'il s'était enrichi dans l'exercice de sa profession.

2. — *Quels étaient les sentiments de Zachée à l'égard de Jésus ?*

— Ce n'était pas uniquement la curiosité naturelle qui portait Zachée à contempler de près Notre-Seigneur. Un commencement de foi envers Jésus s'agitait dans son cœur. C'est cette foi que le Sauveur voulut récompenser en disant : « **Zachée, hâte-toi de descendre, car aujourd'hui il faut que je demeure dans ta maison.** »

3. — *Qu'est-ce qu'un sycomore ?*

— C'est un arbre qui tient tout ensemble et du figuier et du mûrier ; du figuier par les fruits, du mûrier par les feuilles, Il ne croit que dans les parties les plus chaudes de la Palestine. Il est facile de grimper sur cet arbre, grâce à son tronc court, et à ses larges branches qui s'écartent dans toutes les directions.

4. — *Zachée était-il un pécheur?*

— Les Juifs jaloux de l'honneur que Jésus faisait à Zachée en s'arrêtant dans sa maison, accusaient le chef des Publicains d'être un pécheur.

Mais Zachée sincèrement converti annonce publiquement qu'il est décidé à donner la moitié de ses biens aux pauvres. De plus comme il a rempli des fonctions très délicates, il est prêt à réparer tous ses torts si on lui en découvre. Et avec quelle générosité il réparera? : « **Si j'ai fait tort à quelqu'un, dit-il, je lui rends le quadruple** ».

5. — *Comment Jésus iustifie-t-il sa propre conduite?*

— Les Juifs reprochaient à Jésus d'honorer un publicain pécheur. Jésus répond au blâme de la foule en disant de Zachée converti : « **Celui-ci est aussi un fils d'Abraham.** » En effet en se faisant publicain, Zachée s'était dégradé aux yeux des Juifs ses concitoyens et avait en quelque sorte renoncé aux privilèges de sa race. Mais converti désormais, il a recouvré tous ses droits au salut promis à Abraham son illustre ancêtre.

D'autre part Jésus peut aimer et honorer un pécheur converti, car il est venu tout exprès pour ramener les brebis égarées au bercail. « **Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.** »

6. — *Que devint Zachée après sa conversion?*

— D'anciens auteurs pensent qu'il s'attacha à la personne de Jésus. Une antique tradition nous apprend qu'il émigra de bonne heure dans les Gaules et s'y fixa dans un lieu sauvage (à Roc-Amadour) qui appartient aujourd'hui au diocèse de Cahors, où il est honoré sous le nom de Saint Amadour.

NOSTI VIEI DITOUN

- Riche e fòu, Fai ço que vòu.
- Pau de pan, pau de vin ; Pau de travail fara Martin.
- Touto galino que tant canto fai pas dous idou.
- Froumage sarra, E pas trauquiha.
- Se Diéu tournavo en terro, abitarié Beziés... (Pèr i'èstre mes en crous uno segoundo fes.)

Croquis comtadins.

L'ISLE-SUR-SORGUES par Louis de Laincel (1869).

Qui n'a point visité Lisle et ses alentours, ne saurait s'en faire une idée, c'est comme une petite Venise provençale. Divers courants que l'on nomme des *Sorgues* et qui descendent de Vaucluse, sillonnent cette ville. Pendant les chaleurs des étés du Midi, ces canaux tempèrent l'ardeur du soleil par la fraîcheur délicieuse qu'ils répandent autour d'eux.

PUISQUE VOUS N'ÊTES PAS INFAILLIBLES...

Les sectes protestantes se livrent en ce moment à une propagande effrénée. Pour mettre en garde nos lecteurs contre la tentation d'aller entendre leurs prêches et conférences, nous citons ici le petit discours qu'adresse à un ministre, un rédacteur du « Messager de Valence » :

Ou vous êtes infaillible ou vous ne l'êtes pas.

Il n'y a pas de milieu.

Vous n'osez pas prétendre que vous l'êtes.

Donc, vous ne l'êtes pas.

Puisque vous ne l'êtes pas, vous pouvez vous tromper.

Puisque vous pouvez vous tromper, vous pouvez me tromper.

Vous n'êtes pas sûr de ce que vous avancez. Je n'en suis pas sûr non plus. Quand vous m'aurez prêché un an, dix ans, je n'en serai pas plus avancé. Ce n'est donc pas la peine que j'aie vous écouter.

Je vous défie de sortir du dilemme et d'éviter la conclusion.

Direz-vous que l'Esprit vous souffle la vérité? Pourquoi souffle-t-il des contradictions, des façons différentes d'interpréter l'Évangile? Drôle d'Esprit!!! Pourquoi ne me soufflerait-il pas, au coin de mon feu, la vérité aussi bien qu'à vous?

Pour évangéliser, il faut comprendre l'Évangile de la bonne façon. Le bon sens l'affirme sans contestation possible. Vous n'êtes pas sûr de votre façon...

Et alors, pourquoi prêchez-vous, malheureux? Vous risquez d'égarer ceux qui vous écoutent...

Vous êtes de bonne foi, direz-vous. La bonne foi, au sens communément donné à ces mots, signifie la foi. Au sens communément donné à ces mots : « bonne foi », c'est celle qu'on a en ce qu'on croit être la vérité, et qui peut ne pas l'être. Au sens strict des mots, la « bonne foi est indubitablement la vraie foi, la foi en la vérité, tout simplement. Or, la vérité est une et ne souffre pas de « peut-être » ni de « qui sait ? » Et pour avoir cette foi en la vérité une, impérieuse, il faut que l'enseignement de cette vérité soit possesseur de l'infailibilité. Ce n'est pas votre cas. Donc, inévitablement, votre enseignement permet le doute subodore le doute, produit le doute, la crainte d'être trompé, l'incertitude. Donc, encore une foi, malgré votre bonne foi, que vous ne pouvez pas affirmer être la « bonne foi », inutile de se déranger.

RECOMMANDATIONS D'UNE MÈRE

Bayart, qui a été surnommé le Chevalier sans peur et sans reproche, appartenait à une famille éminemment chrétienne, où le courage et le dévouement à la patrie se transmettaient de père en fils.

Sa mère l'éleva avec grand soin, et lui apprit à craindre Dieu et à ne craindre que Dieu.

— A treize ans, il quitta le château de son père, pour aller, dans la maison du duc de Savoie, se former au maniement des armes, ainsi qu'aux autres exercices de l'art militaire.

Au moment de partir, il se rendit auprès de sa mère, pour lui demander sa bénédiction. La pieuse châtelaine pleurait ; mais à son entrée dans le salon, elle retint ses larmes, et, l'ayant fait asseoir à son côté, elle lui dit :

« Mon fils, souvenez-vous toujours d'aimer, de craindre et de servir Dieu. Recommandez-vous à lui chaque matin et chaque soir, et il vous aidera.

« Soyez doux et gracieux pour vos amis, soumis à vos chefs, bon et serviable envers tout le monde.

« Gardez-vous de médire ou de mentir. Soyez loyal et franc dans vos actions et vos paroles. Protégez les veuves et les orphelins, et secourez les pauvres, afin d'être aimé de Dieu.

« J'ai lieu de penser que votre père et moi ne serons bientôt plus de ce monde. Dieu nous fasse la grâce que, tant que nous vivrons, nous n'entendions dire que du bien de vous ! »

Après ces paroles, elle pria avec son fils ; ensuite elle le bénit, l'embrassa et se sépara de lui.

Bayart se rappela toujours les sages recommandations de sa mère, et il en fit la règle de sa vie si glorieuse, et si utile aux intérêts de la France.

LE COIN DES CHERCHEURS

I. Réponses aux Devinettes de Janvier.

N° 141. *Enigme* : L'accent circonflexe. — N° 142. *Charade* : oriflamme (or-i-flamme). — N° 143, *Changement de lettre* : moire, poire

II. Nouveaux Jeux d'esprit.

N° 144. *Charade fantaisiste* (par un jeune savant).

Mon *un* dans la mythologie,
Mon *deux* dans la géologie,
Mon *tout* dans la ménagerie.

N° 145. *Changement d'initiale* (envoi d'une gardeuse de dindons
Quatre pieds, oiseau orgueilleux ;
Chef changé, insecte ennuyeux ;
Et de département chef-lieu.

N° 146. *Calembours* (par un géographe de l'Yonne).

— Quelles sont les femmes les plus raisonnables de France ?
— Quelle différence y a-t-il entre un serpent et une fourrure ?